



www.chartres-initiatives.com
contact@chartres-initiatives.com
 Adhésion : 750 euros/an

Chartres Initiatives :

un réseau de professionnels à votre service

L'association Chartres Initiatives regroupe une quarantaine d'entreprises et de professions libérales implantées en Eure-et-Loir. L'objectif de ce réseau, créé en 2013, est multiple : il permet de mettre au service des Euréliens un panel de professionnels issus de tous secteurs d'activités, et ainsi de gagner en simplicité et en efficacité ; en les regroupant, Chartres Initiatives offre également une visibilité à ces professionnels du département et participe ainsi à relancer l'activité économique en Eure-et-Loir. Frédéric Dautancourt, président de Chartres Initiatives, nous en dit plus sur son fonctionnement.

Chartres Initiatives s'adresse autant aux créateurs ou responsables d'entreprises qu'aux particuliers. « Ces derniers ne peuvent pas adhérer à Chartres Initiatives, mais peuvent faire appel à nos services et aux

compétences de nos membres », précise Frédéric Dautancourt. L'association compte actuellement une quarantaine de professionnels de tous horizons, parmi lesquels un architecte, une entreprise de couverture et de charpente, un concepteur de sites Internet, un spécialiste de la communication visuelle, un imprimeur, ou encore un professionnel du déménagement. Le principe est simple : vous avez besoin d'un renseignement auprès d'un notaire, des services d'un déménageur ou bien du savoir-faire d'un plombier ? Votre interlocuteur, membre de Chartres Initiatives, vous apporte les réponses à vos questions.

« En créant Chartres Initiatives, nous avons souhaité recueillir l'adhésion d'un maximum d'entreprises et de professions libérales de l'agglomération chartraine et, plus largement, de l'ensemble de l'Eure-et-Loir, rappelle Frédéric Dautancourt. L'intérêt ? Notre

ambition a été de fédérer ces professionnels, afin que le tissu économique eurélien soit le mieux maillé et le mieux exposé possible, pour ainsi favoriser les échanges et accompagner l'activité économique ».



Se regrouper afin de performer beaucoup plus : tel est ainsi l'un des credo de Chartres Initiatives. « Prenons pour exemple des spécialistes de l'aménagement de bureaux. Ils sont professionnels de leur secteur, mais ne sont ni peintres, ni électriciens. Comment répondre aux appels d'offres qui, souvent,



englobent toutes ces demandes ? En créant un pôle de compétences pour ainsi optimiser les plannings, la synergie humaine, les prix », explique le président de Chartres Initiatives.

Fusionner ainsi les compétences offre également l'intérêt pour chaque professionnel de sortir de son isolement et de lui offrir un tour de table de la quarantaine d'entreprises représentées. « Nous organisons une fois par mois des Points d'experts, pendant lesquels nous faisons témoigner des avocats, des juristes et des financiers, ce qui permet



aux chefs d'entreprises de rester à l'affût des nouvelles réglementations en termes de CDD, de fonctionnement de l'URSSAF, etc., explique Frédéric Dautancourt. Des présentations d'entreprises, membres ou non de Chartres Initiatives, ont également lieu chaque semaine. Cela nous permet de débattre, de présenter nos activités, et nous offre ainsi la possibilité de trouver des clients ou des fournisseurs ». Les professionnels adhérents de Chartres Initiatives se sont fixés pour règle de n'obéir « à aucune étiquette politique municipale ou relation avec une formation quelconque, insiste le président. Nous avons cette volonté d'être un groupe d'entrepreneurs totalement indépendants, afin de rester centrés sur la chose économique sans aucune influence ». Autre point d'honneur de l'association : aucune concurrence entre deux professionnels de la même activité. « Nous n'aurons jamais deux assureurs ou deux concessionnaires au sein de Chartres Initiatives, afin de maximiser l'intervention de nos membres sur le bassin économique ».

Enfin, les membres de Chartres Initiatives ont pour volonté de sauvegarder l'activité économique des entreprises et de favoriser l'emploi. « Il faut souligner que nos entreprises ont du mal à recruter du personnel, qu'il soit qualifié ou non. Nous voulons favoriser ces recrutements, notamment grâce à la présence de professionnels des ressources humaines au sein de Chartres Initiatives, mais aussi en développant très prochainement sur notre site Internet ce qui existe déjà sur notre page Facebook, à savoir une page réservée aux besoins en recrutement de nos professionnels », détaille Frédéric Dautancourt.

Preuve que Chartres Initiatives était un réel besoin sur notre département : l'association compte déjà 630 mises en relations conclues depuis sa création.